

BELLEVEUE Engagement au collège Honoré d'Urfé sur l'opération « Bravo les Artisans »

Projet. Ce mardi 23 janvier, au collège Honoré d'Urfé, les élèves ainsi que leurs parents, les artisans volontaires et la Chambre des métiers ont formalisé, par la signature d'un contrat de partenariat, le projet « Bravo les artisans ».

Sylvain Pardo, principal adjoint explique : « A l'initiative de la chambre de Métiers et de l'artisanat Loire, ce projet, que nous reconduisons pour la quatrième année, concerne les collègues volontaires de classe de 4^e.

Le principe est de faire découvrir à ces élèves la réalité d'une entreprise artisanale (12 participent au projet) ainsi que ses métiers. Connaissance de l'entreprise avec projet à transmettre à la classe sur les connaissances et informations acquises en entreprise : enquêtes, réalisation de reportages photos ou vidéo, dossier, plaquette de présentation de l'entreprise, réalisation d'un objet... un ou plusieurs binômes par classe sont

retenus après délibération avec le chef d'établissement, les professeurs référents et le CMA (conseillé chambre de métiers et de l'artisanat). Après cette signature les élèves vont être accueillis dans l'entreprise (hors horaires scolaires) une fois par quinzaine pendant 3 ou 4 mois sur 10 à 20 heures au total.

Conduire un projet avec l'artisan

Chaque binôme doit conduire un projet défini avec l'artisan.

Ils ont à charge de témoigner à leurs camarades de classe de leur expérience et leur connaissance sur l'activité de l'entreprise et sur ses métiers.

Un contact de chaque entre-

prise, à mi-parcours, est assuré par le conseiller CMA.

E n mai/juin chaque binôme d'élèves exposera dans chaque classe, devant ses camarades, les perceptions et les connaissances acquises sur le métier et l'entreprise visitée.

Une manifestation finale, organisée par la CMA a lieu en fin d'année scolaire où l'ensemble des travaux réalisés par les élèves sont exposés collège par collège et les reporters des métiers récompensés pour leur implication dans cette action qui vise à mieux faire connaître les métiers de l'artisanat. ■ Collège Honoré d'Urfé, 41 bis rue de la Jomayère (adresse provisoire pendant travaux.) Tél 04 77 57 38 58



Mieux faire connaître les métiers de l'artisanat

La signature du contrat de partenariat de « Bravo les artisans » par Sylvain Pardo pour l'établissement, par l'artisan, les élèves et leurs parents et la Chambre de métiers et de l'artisanat, formalise ce projet.

(photo Marc Courbon)